Taxation unitaire des multinationales

Pour récupérer les milliards qui échappent la France, il faut changer les règles du jeu.

CCFD TERRE SOLIDAIRE
Agir là où commence la faim

Alors que la France cherche à réduire son déficit public, **des dizaines de milliards de dollars de recettes fiscales lui échappent chaque année** en raison des stratégies d'**évasion fiscale des multinationales.** La France serait même le **deuxième pays au monde à perdre le plus de recettes fiscales dans l'évasion fiscale des multinationales.** Ces entreprises peuvent réaliser une part importante de leur activité dans un pays tout en déclarant leurs bénéfices dans un autre, souvent un paradis fiscal, où elles sont moins imposées.

Pour le CCFD-Terre Solidaire, cette situation n'a rien d'une fatalité, mais les solutions nationales ne suffiront pas. **Une réforme structurelle du système fiscal international est nécessaire et permettrait de taxer les multinationales en fonction de leur activité économique réelle : la taxation unitaire.** Elle pourrait rapporter plusieurs dizaines de milliards de dollars supplémentaires par an à la France. Alors que les **négociations d'une Convention fiscale internationale historique se poursuivent aux Nations unies jusqu'en 2027,** le CCFD-Terre Solidaire appelle la France à soutenir ce changement de système, dont elle serait l'un des pays les plus gagnants.

1. BUDGET 2027
L'AUSTÉRITÉ N'EST PAS UNE FATALITÉ



28
milliards de dollars
C'est ce que perd chaque année la France à cause des transferts artificiels de bénéfices des multinationales.

Comment réduire le déficit public français ?

Alors que les réductions de dépenses occupent une nouvelle fois une place centrale dans les débats sur le projet de loi de finances pour 2027, les discussions sur la surtaxe des grandes entreprises et la taxation des superprofits pétroliers et gaziers remettent aussi sur la table la question des recettes fiscales. **Pour le CCFD-Terre Solidaire, le débat ne peut se limiter à la recherche d'économies, il doit enfin porter sur les recettes qui échappent aujourd'hui massivement aux finances publiques.**

Selon le Tax Justice Network, **la France perdrait chaque année près de 28 milliards de dollars du fait des transferts artificiels de bénéfices des multinationales**[1]**.** La France figurerait même au deuxième rang mondial des pays ayant perdu le plus de recettes fiscales du fait de l'évasion fiscale des multinationales entre 2016 et 2021, derrière les États-Unis[2]. Un manque à gagner qui trouve sa source dans **les règles fiscales internationales, permettant encore aux multinationales de déplacer artificiellement leurs bénéfices vers des paradis fiscaux.**

Le PLF 2027 et les mesures fiscales nationales, ne suffiront donc pas à régler à ce problème structurel. À l'approche de l'élection présidentielle, **la lutte contre l'évasion fiscale au doit revenir cœur d'un débat** qui devra aussi porter sur les moyens de récupérer ces recettes et sur la **nécessité de réformer à l'échelle internationale les règles d'imposition des multinationales.**

2. DES PROFITS DÉPLACÉS, DES MILLIARDS PERDUS

Comment une multinationale peut-elle réduire ses impôts sans déplacer ses usines, ses salariés ou ses clients ?

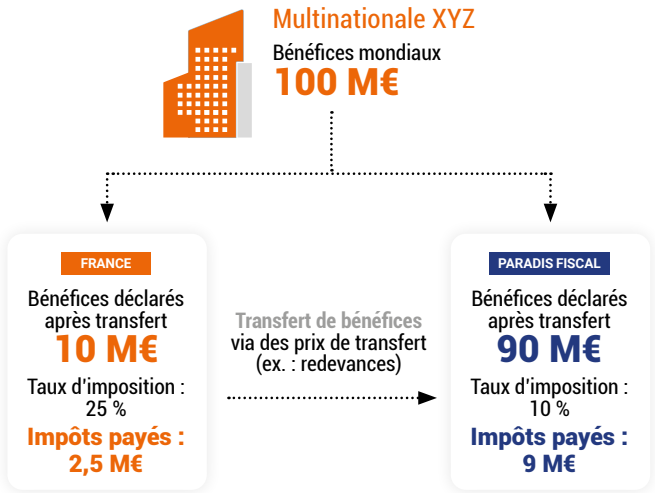
En jouant sur la localisation de ses bénéfices. Le système fiscal international repose encore largement sur des **principes élaborés au début du XXe siècle.** Chaque filiale d'une multinationale est considérée comme **une entreprise juridiquement distincte.** Et ces filiales font des transactions entre elles, appelées **« prix de transfert »,** qu'elles peuvent **manipuler pour transférer artificiellement les bénéfices dans les filiales soumises à la fiscalité la plus avantageuse,** situées dans des paradis fiscaux. En pratique, ces prix sont parfois difficiles à déterminer, notamment lorsqu'ils concernent des brevets, des marques ou des logiciels, et donc facilement manipulables. **Les multinationales peuvent jouer sur les prix facturés entre leurs filiales pour déplacer artificiellement leurs bénéfices d'un pays à un autre**. Une filiale établie en France peut par exemple verser des redevances importantes à une société du même groupe installée dans un pays à faible fiscalité. **Ces dépenses diminuent ses bénéfices imposables en France, tandis que les profits sont déclarés ailleurs, où ils sont moins imposés.**

Selon les travaux de Thomas Tørsløv, Ludvig Wier et Gabriel Zucman, près de **40 % des bénéfices étrangers des multinationales sont transférés chaque année vers des paradis fiscaux**[3]. Une étude du CEPII publiée en 2025 estime que les manipulations des prix de transfert liées au commerce de marchandises représentent, à elles seules, près de **10 milliards de dollars de profits transférés hors de France**[4]**. Les réformes engagées par l'OCDE depuis 2013 n'ont pas supprimé ces mécanismes.** L'impôt minimum mondial de 15 %, adopté en 2021, devait limiter la concurrence fiscale entre États. **Mais son application reste inégale et décevante,** et les aménagements négociés en janvier 2026 concernant les groupes américains ont encore affaibli sa portée[5]. En France, les premières estimations de rendement de cet impôt évoquaient entre 1 et 1,5 milliard d'euros de recettes annuelles[6]. **Les prévisions inscrites au projet de loi de finances pour 2026 ont été ramenées à environ 500 millions d'euros**[7]**,** bien loin des sommes astronomiques de recettes fiscales perdues dans l'évasion fiscale des multinationales, en France.

Deux façon de taxer une multinationale (Même groupe, mêmes bénéfices mondiaux : 100 M€)

DANS LE SYSTÈME ACTUEL

Chaque filiale est imposée séparément. Des bénéfices peuvent être déplacés artificiellement vers un pays à faible fiscalité, ce qui réduit les bénéfices imposables en France.



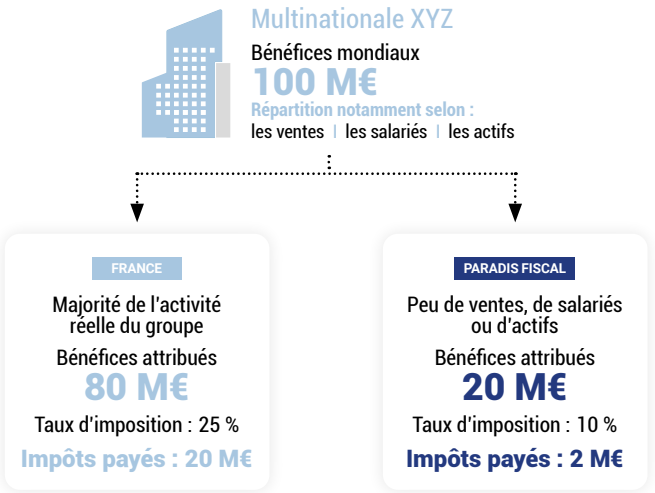
Impôt total payé : 11,5 M€

En France, seulement 2,5 M€ d'impôts payés.

Exemple fictif : taux d'imposition inchangés de 25 % en France et de 10 % dans le paradis fiscal.

AVEC LA TAXATION UNITAIRE

La multinationale est considérée comme une seule entité : ses 100 M€ de bénéfices mondiaux sont répartis entre les pays selon l'activité réelle dans chacun d'eux.



Impôt total payé : 22 M€

La France récupère une grande partie des recettes fiscales perdues à cause des transferts de bénéfices. La taxation unitaire limite l'évasion fiscale vers les paradis fiscaux.

3. LA TAXATION UNITAIRE
IMPOSER LES BÉNÉFICES LÀ OÙ SE TROUVE L'ACTIVITÉ RÉELLE



entre 34 et 40 milliards de dollars

Ce sont les recettes fiscales supplémentaires que pourrait rapporter chaque année la taxation unitaire en France.

Pour mettre fin à ces pratiques, le CCFD-Terre Solidaire **défend une refonte profonde du système fiscal international : la taxation unitaire des multinationales.** Son principe est simple : considérer une multinationale comme un ensemble économique unique, plutôt que comme une succession de filiales indépendantes. **Les bénéfices du groupe seraient d'abord calculés à l'échelle mondiale, puis répartis entre les pays où il exerce réellement ses activités, selon des critères mesurables :** les ventes réalisées dans chaque pays, le nombre de salariés et les actifs productifs, notamment les usines et les équipements. **Chaque État appliquerait ensuite son taux d'imposition à la part des bénéfices qui lui revient.**

Prenons l'exemple d'une multinationale réalisant 100 millions d'euros de bénéfices mondiaux. Si la formule de répartition attribue 20 % de ces bénéfices à la France, celle-ci pourrait imposer les 20 millions d'euros de bénéfices correspondants, indépendamment du lieu où le groupe les a initialement déclarés comptablement. **Ce système réduirait considérablement l'intérêt de transférer artificiellement des bénéfices vers les paradis fiscaux.** Cette approche n'est pas nouvelle. Des mécanismes comparables existent déjà dans plusieurs systèmes fédéraux, notamment aux États-Unis. L'Union européenne a également longtemps étudié cette logique dans son projet d'assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés.

Quant aux gains potentiels, ils sont considérables. Selon une étude du Tax Justice Network publiée en 2026, une généralisation de la taxation unitaire **pourrait augmenter les recettes fiscales mondiales provenant des multinationales d'environ 500 milliards de dollars par an,** soit une hausse proche de 24 %, à taux effectifs inchangés[8].

Pour la France, les gains annuels seraient aussi considérables. Dans le scénario de référence, qui donne un poids égal aux ventes et à l'emploi, ils attendraient 25,5 milliards/par an sur le seul périmètre des multinationales couvertes par les données disponibles de l'OCDE. **En extrapolant à l'ensemble ces gains à l'ensemble des multinationales ils seraient situés entre 34 et 40 milliards de dollars par an, selon les formules de répartition retenues[9].** La France se situerait ainsi au deuxième, troisième ou quatrième rang mondial des pays bénéficiant des gains fiscaux les plus importants en valeur absolue, selon les scénarios étudiés.

Le CCFD-Terre Solidaire défend également **l'instauration d'un taux minimum effectif mondial d'au moins 25 %, contre 15 % dans le dispositif de l'OCDE.** la combinaison de ce taux minimum avec la taxation unitaire pourrait accroître les recettes mondiales d'impôt sur les sociétés sur les bénéfices des multinationales de près de 50 %[10].

Les pays du Sud auraient également beaucoup à gagner de cette réforme. Selon les estimations du Tax Justice Network les recettes africaines provenant de l'impôt sur les bénéfices des multinationales pourraient augmenter de 166 %, soit environ 40,3 milliards de dollars supplémentaires par an. Pour les pays à faible revenu, les recettes fiscales concernées pourraient progresser de 440 %, même si les montants absolus resteraient plus modestes[11].

Ces projections dépendent des formules de répartition retenues et supposent une mise en œuvre coordonnée entre États. **Elles montrent que la taxation unitaire pourrait aussi bien profiter aux finances publiques françaises et qu'aux pays du Sud, particulièrement pénalisés par l'évasion fiscale.**

4. À L'ONU, LA FRANCE DOIT SAISIR UNE OCCASION HISTORIQUE

Les négociations d'une Convention-cadre aux Nations unies sur la coopération fiscale internationale doivent s'achever en 2027. Elles ouvrent une occasion majeure de transformer les règles qui permettent aujourd'hui aux multinationales de déplacer artificiellement leurs bénéfices pour échapper à l'impôt. Engagées en 2025, ces négociations constituent une évolution majeure[12]. Jusqu'ici, les grandes réformes fiscales internationales ont principalement été élaborées sous l'égide de l'OCDE, un cadre dans lequel les pays riches exercent une influence prépondérante. **Aux Nations unies, chaque État dispose d'une voix.** Cette différence est essentielle pour les pays du Sud, qui réclament depuis des années une participation plus équitable à la définition des règles fiscales internationales.

La France fait pourtant le choix de défendre le cadre et les règles actuelles de l'OCDE plutôt que de soutenir une réforme ambitieuse à l'ONU. Pour le CCFD-Terre Solidaire, cette position qui contribue à **freiner les négociations et à préserver un statu quo coûteux pour les finances publiques, est difficilement compréhensible** au regard des intérêts budgétaires français et de le nécessité de trouver de nouvelles recettes fiscales. Elle revient à **défendre un système qui prive chaque année la France de recettes considérables,** alors qu'une réforme permettrait d'en récupérer une partie importante.

À l'approche des dernières sessions de négociation, **le temps presse pour que la France change de position.** Les prochains mois seront décisifs pour peser sur les futures règles fiscales internationales. Le CCFD-Terre Solidaire appelle le gouvernement **à soutenir activement la taxation unitaire,** fondée sur une répartition équitable des bénéfices selon l'activité réelle des multinationales, ainsi **qu'un taux minimum effectif d'imposition d'au moins 25 %, ainsi qu'un renforcement de la transparence fiscale,** notamment par la publication de rapports pays par pays permettant de connaître les bénéfices déclarés et les impôts acquittés par les multinationales dans chaque juridiction. Le Parlement français doit enfin pouvoir exercer un contrôle sur la position défendue par le gouvernement. **Le CCFD-Terre Solidaire demande notamment une évaluation publique des recettes supplémentaires que la taxation unitaire pourrait apporter à la France.**

Pour récupérer les recettes publiques dont la France a tant besoin, **une transformation profonde de la fiscalité des multinationales est plus que jamais nécessaire.** Avec les négociations en cours à l'ONU, cette transformation est désormais à portée de main avec l'opportunité de mettre en place un système de taxation unitaire qui permettrait de s'attaquer enfin aux mécanismes d'évasion fiscale des multinationales.

Pour le CCFD-Terre Solidaire, la France est face à un choix politique décisif pour les prochains mois : soutenir une fiscalité plus juste, qui permettrait de mobiliser de nouvelles recettes publiques, ou continuer à défendre un système qui la prive de dizaines de milliards chaque année.



© CCFD-Terre Solidaire

CONTACTS

- **Ryad Selmani**
  Chargé de plaidoyer Justice fiscale
  r.selmani@ccfd-terresolidaire.org | +33 6 68 58 49 33

- **Sophie Rebours**
  Responsable des relations médias
  s.rebours@ccfd-terresolidaire.org | +33 7 61 37 38 65

Références

(1) *The State of Tax Justice Network 2024, Tax Justice Network (2024)*
(2) *The State of Tax Justice Network 2025, Tax Justice Network (2025)*
(3) *The Missing Profits of Nations, Thomas Tørsløv, Ludvig Wier & Gabriel Zucman (2022)*
(4) *The Instruments of Profit Shifting, Kevin Parra Ramirez & Vincent Vicard, CEPII (2025)*
(5) *« Impôt minimum Mondial de l'OCDE : Pourquoi ce n'est (toujours pas) la solution contre les paradis fiscaux ? », CCFD-Terre Solidaire (2026)*
(6) *Évaluations préalables des articles du projet de loi de finances pour 2024, Ministère de l'Economie et des Finances (2023)*
(7) *Annexe au projet de loi de finances pour 2026, Ministère de l'Economie et des Finances (2025)*
(8) *A 500-billion-dollar decision for the world, The revenue impacts of global unitary taxation State of Tax Justice Network, Tax Justice Network (2026)*
(9) *Unitary Taxation Explorer, Tax Justice Network (2026)*
(10) *Unitary Taxation and Formulary Apportionment Estimation of Global Revenue Implications and Review of Wider Consequence , Loretz (2025)*
(11) *A 500-billion-dollar decision for the world, The revenue impacts of global unitary taxation State of Tax Justice Network, Tax Justice Network (2026)*
(12) *De New York à Nairobi : 2025, une nouvelle page pour la justice fiscale internationale, CCFD-Terre Solidaire (2025)*

CCFD TERRE SOLIDAIRE
Agir là où commence la faim

Cofinancé par l'Union européenne

Cette publication a été cofinancée par l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du CCFD-Terre Solidaire et ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'Union européenne.